

Vie Archéologique

Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL

ÉDITION 2021

80



Vie Archéologique

Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL
n° 80, 2021



Réalisé grâce à des subventions ACS & APE
Publié avec l'appui du
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
& grâce au concours
de l'Agence wallonne du Patrimoine



Première, quatrième de couverture et séparateurs : *Plaque ajourée de Léglise-Gohimont (V^e siècle av. J.-C.)*
© Musée des Celtes, Libramont.

© Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles
Rue Fernand Piette 3 - 4520 Bas-Oha

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays. Il est interdit, sauf accord préalable de l'auteur et de l'éditeur, de reproduire à des fins commerciales, partiellement ou totalement, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit (notamment par photocopie, disque, clé, stockage dans une banque de données, ou autre), les articles de cet ouvrage. La reproduction est autorisée à des fins strictement personnelles, scientifiques ou pédagogiques. Elle devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

ISSN : 0775-6135
Année de parution : 2022

Président : F. TROMME
Secrétaire : B. FORTEMAISON
Trésorière : C. ROSSEZ
Banque ING : 310-1479452-94

L'ÂGE DU FER AU REGARD DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE ET DES RÉGIONS LIMITOPHES

Actes de la journée en l'honneur d'Anne Cahen-Delhay
Musée Art & Histoire – Bruxelles, 29 novembre 2019

TROMME F., Discours inaugural à la journée 7

1. Anne Cahen-Delhay et les avancées archéologiques en Belgique

- LEMAN-DELERIVE G., La contribution d'Anne Cahen-Delhay à la recherche en protohistoire celtique en Wallonie : résultats, échos dans le monde scientifique. 11

2. Occupations domestiques et défensives dans nos contrées

- CAO-VAN J. & HOORNAERT A.-S., L'eau et les fortifications celtiques en Ardenne et Lorraine belges. 21
- DOYEN J.-M., Géopolitique en Gaule précésarienne. La limite septentrionale de la cité des Rèmes : l'apport de la numismatique. 31
- GOFFIOUL C., HANUT F., REMY H. & VAN DRIESSCHE A., L'habitat protohistorique du *Tierceau* (Orp-Jauche, Brabant wallon). 41

3. Tombelles et monde funéraire en Ardenne belge

- WARMENBOL E., Éléments de char et de harnachement de chevaux du Bronze final et du premier âge du Fer en Belgique. 53
- DRAILY C., VRIELYNCK O. & HANUT F., Fouilles récentes dans le groupe septentrional des tombelles ardennaises (Belgique). 61
- VRIELYNCK O. & DRAILY C., L'apport du LIDAR et des orthophotos à la cartographie des tombelles ardennaises. 71
- LAFOREST C., CAHEN-DELHAYE A., GOFFETTE Q., CHEVALIER A. & BOUCHERIE A., La tombe-bûcher de la *Tranchée des Portes* (Étalle) : une structure funéraire originale pour La Tène finale. 81
- CAO-VAN J., Reconstitution du char celte ardennais de Sberchamps-Savenière : plan du véhicule. 87

4. Tombes à char dans le nord de la France

- LEJARS T., Les chars gaulois des nécropoles du nord parisien du III^e siècle av. J.-C. 99
- CHARPY J.-J., Les découvertes archéologiques anciennes et récentes sur le terroir de la commune de Tilloy-et-Bellay (Marne). 115

5. Bibliographie d'Anne Cahen-Delhay 131

CABINET DE CURIOSITÉS 149

NOTICES D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES ISSUS D'ACTIVITÉS DE DÉTECTION
AUTORISÉE 153

ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2021 165

INDEX DES AUTEURS 169



**OCCUPATIONS DOMESTIQUES ET
DÉFENSIVES DANS NOS CONTRÉES**

GÉOPOLITIQUE EN GAULE PRÉCÉSARIENNE. LA LIMITE SEPTENTRIONALE DE LA CITÉ DES RÈMES : L'APPORT DE LA NUMISMATIQUE

Jean-Marc DOYEN

L'importante nécropole tumulaire de la Forêt des Potées, à Sévigny-la-Forêt (dép. des Ardennes), l'une des plus grandes de France, compte au moins 200 tombelles s'étalant sur plus de 2000 ha (fig. 1). La reprise de son étude – jamais réalisée *in extenso* malgré la date des fouilles, 1909-1938/9¹ – nous a incité à réfléchir sur l'appartenance ethnique de ses occupants et, indirectement, à nous pencher sur le problème de la limite septentrionale des Rèmes². En effet, la céramique peinte qui y fut autrefois récoltée, très abondante et de grande qualité, est

typiquement marnienne et se distingue du mobilier funéraire régional, souvent plus fruste.

L'archéologie montre que les Rèmes sont d'origine autochtone. Le nom qu'ils se sont donné, ou que leurs voisins leur ont accordé – ce que l'on appelle une hétéro-ethnogenèse –, est *preimos*, « les Premiers » (dans le sens des premiers occupants), qui a évolué en *Reimos*³ par élision du P initial⁴. Le cadre géographique dans lequel cette population va évoluer est en place dès le milieu du Hallstatt D1, vers 560/550 av. J.-C.⁵, sinon plus tôt⁶. Le territoire

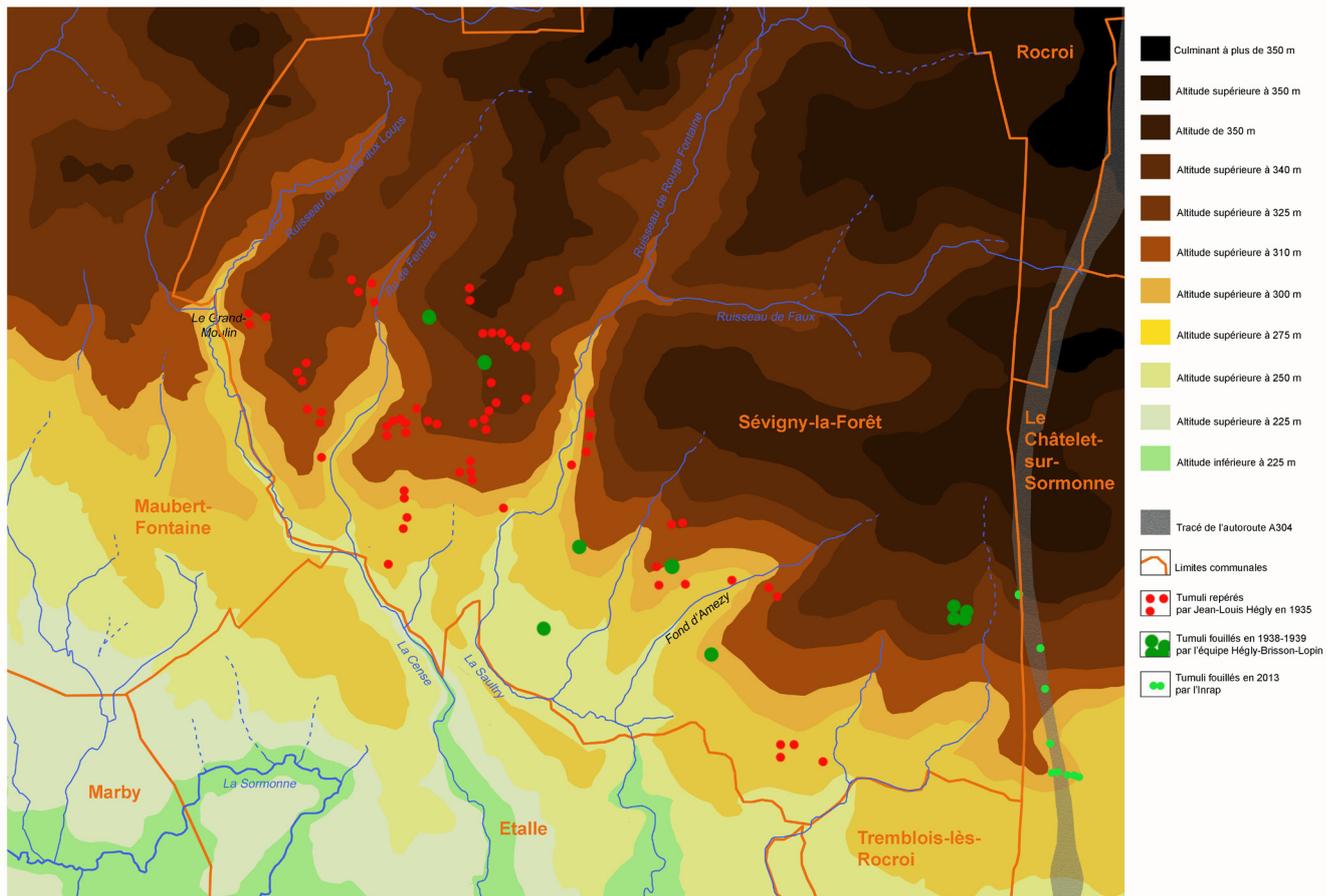


Fig. 1 : Carte de la nécropole de la Forêt des Potées. (Infographie D. Nicolas, Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières).

1. CAG 08, p. 413-419, n° 417.
2. ROZOY 1993.
3. GYONVARC'H 1969 ; DELAMARRE 2003, p. 257 *s.u. remos*.
4. LACROIX 2003, p. 56.
5. Toutes les dates citées sont à comprendre « avant J.-C. ».
6. Nous renvoyons, pour les lignes qui suivent, à notre thèse d'habilitation (DOYEN 2014).

que les Rèmes occupent reste stable pendant très longtemps, jusqu'au Moyen Âge sans doute. La délimitation précise de leur frontière a fait l'objet d'une mise au point récente (fig. 2)⁷ ; nous n'y reviendrons donc pas, sinon pour constater une anomalie au niveau du secteur séparant les Rèmes d'une population occupant une région située au sud de Philippeville, sur la rive gauche de la Meuse. Même si le débat reste ouvert quant à leur localisation⁸, nous pensons y voir les Atuatuques, prétendument issus des invasions cimbriques des années 114 à 101. Il semble en effet que les Rèmes aient cherché à occuper un territoire formant une sorte de pédoncule structuré par l'axe Trélon-Chimay-Couvin-Vireux, une bande de terrain calcaire intensément occupé depuis la Préhistoire, afin sans doute de contrôler les productions minières : fer, cuivre, plomb et surtout or.

La Calestienne⁹, un terme qui apparaît au XVIII^e s. sous le régime autrichien, est défendue

sur 45 km par une ligne de neuf fortifications taillées à peu près toutes sur le même modèle, celui de l'«éperon tronqué», dont les plus connues sont celle de Lompret, fouillée naguère par Anne Cahen-Delhay, et celle, mieux connue, d'Olloy-sur-Viroin, où les recherches sont momentanément (?) interrompues. Au nord de la Calestienne apparaît une longue dépression allongée formée de terrains marécageux, la Fagne, large de 2 à 6 km, inoccupée dans les temps anciens à l'exception de quelques buttes-témoins d'origine géologique émergeant çà et là.

Pour argumenter la proposition de tracé de la frontière septentrionale séparant les Rèmes des Atuatuques (fig. 3), nous avons naguère mis en œuvre cinq types de sources : la linguistique, la toponymie, l'histoire ecclésiastique, l'archéologie et la numismatique¹⁰. C'est à cette dernière discipline que nous ferons appel dans cette brève contribution en l'honneur de Anne Cahen-Delhay.

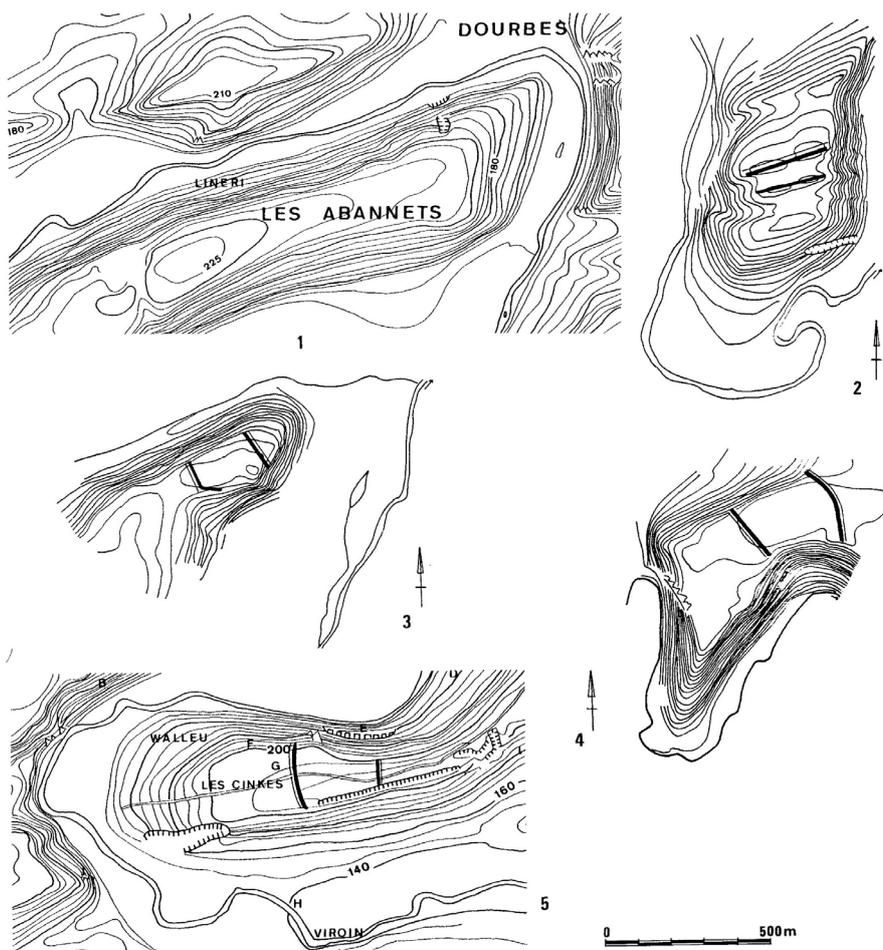


Fig. 2 : Quelques fortifications celtiques typiques de la Calestienne (d'après DOYEN & WARMENBOL, 1984, p. 174, fig. 4).

7. DOYEN 2014, I, p. 71-82.

8. MARTIN 2017.

9. De l'allemand «Kalkstein», pierre à chaux. Pour l'étymologie complète du terme, voir JESPER 2005, p. 178.

10. DOYEN 2014, I, p. 55 et ss.

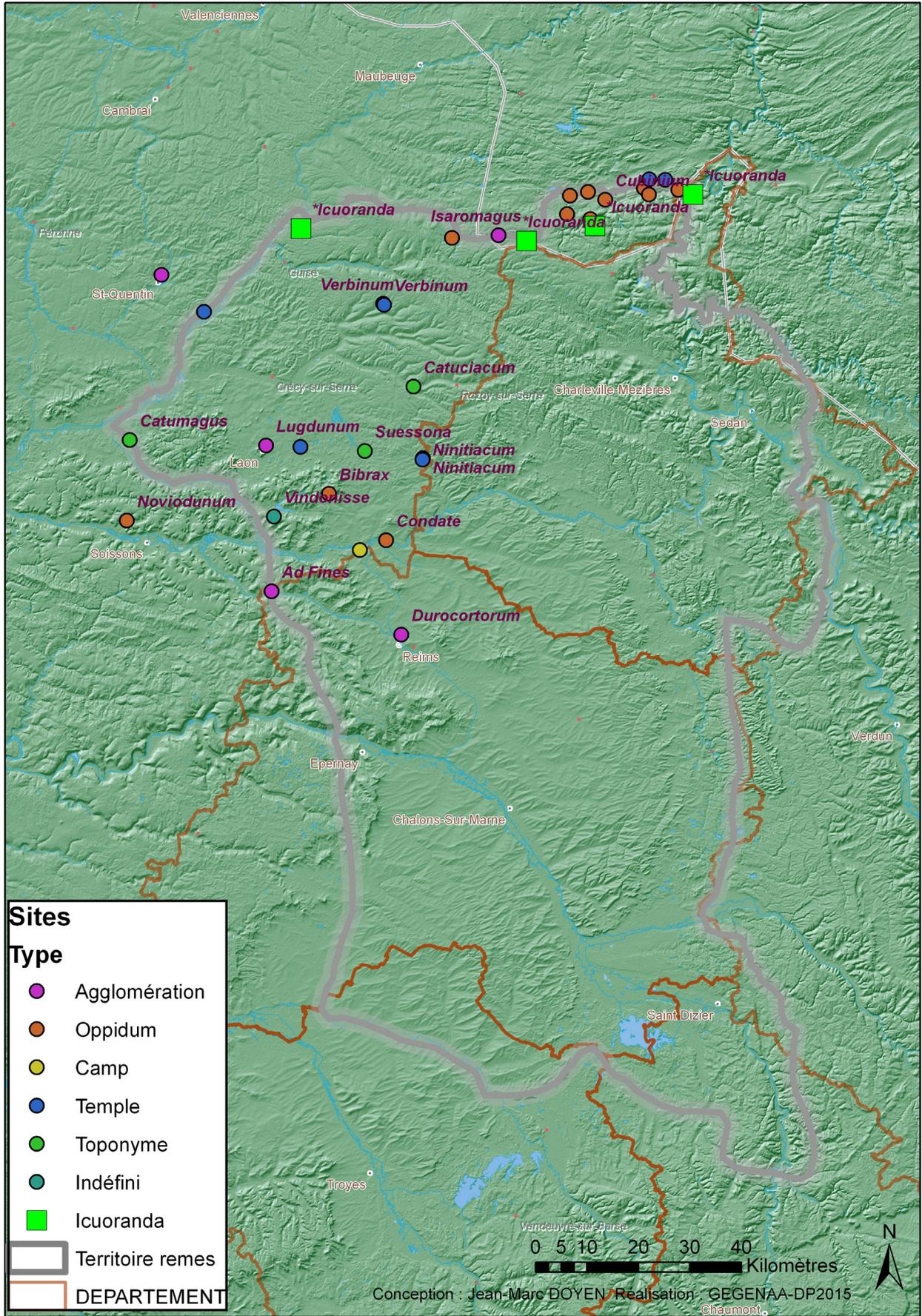


Fig. 3 : Carte du territoire des Rèmes. (Données J.-M. Doyen ; infographie D. Pargny, Université de Reims).

La partie occidentale de la Calestienne, entre Hirson (Aisne, France) et Vireux-Molhain (Ardennes, France) comprend un certain nombre de localités relevant des provinces belges de Hainaut et de Namur. Cette zone de près de 200 km², aujourd'hui très boisée¹¹, a livré, depuis le milieu du XIX^e siècle, un minimum de 70 monnaies gauloises isolées ou supposées telles, auxquelles s'ajoute un important dépôt de plus de 300 statères d'or qui sera traité à part. Les découvertes antérieures à 1980 sont en réalité peu nombreuses et relèvent parfois de contextes funéraires tardo-romains ou mérovingiens. C'est seulement avec l'apparition des détecteurs de métaux, d'abord non soumis à une quelconque législation puis interdits avant d'être de nouveau autorisés sous certaines conditions, que le matériel numismatique est devenu considérable¹². Mais cette soudaine abondance de données, si elles ne font pas l'objet d'un archivage systématique suivi d'une publication, n'a que peu d'intérêt. S. Genvier et J.-L. Dengis ont pour leur part largement contribué à la mise à jour d'un corpus élaboré par mes soins depuis 1985 et qui, vu sa taille, sera publié par ailleurs, mais auquel nous nous reporterons pour en extraire les données quantitatives¹³. Nous pouvons cependant regretter que J.-L. Dengis n'ait pas donné plus d'informations sur les contextes des découvertes qu'il a éditées et surtout sur leurs inventeurs, informations qui nous auraient sans doute évité des doublons ou des oublis.

Sur les 70 monnaies d'or, d'or allié, d'argent et d'alliage cuivreux, 64 ont pu être identifiées avec une relative précision et dès lors attribuées à un peuple. Elles se répartissent de la manière suivante (tableau 1) :

Tableau 1. Répartition par peuple des monnaies gauloises de la Calestienne occidentale.

| Peuples | N ^{bres} | % |
|----------|-------------------|-------|
| Nerviens | 41 | 64,1 |
| Rèmes | 17 | 26,6 |
| Divers | 6 | 9,4 |
| Total | 64 | 100,1 |

Dans un premier temps, nous insisterons sur le fait que la production de ce numéraire s'étale sur une longue période, allant du milieu du II^e siècle av. J.-C. aux années suivant la conquête, voire à l'époque médio-augustéenne pour les bronzes éburons du type AVAVCIA, ici classés parmi les «divers». Il n'est dès lors pas assuré que la région soit restée sous le contrôle du même pouvoir politique au cours de cent cinquante années marquées par de nombreux déplacements de population qui ont du reste incité Rome à une réaction militaire en vue de protéger certains de ses alliés, tels les Éduens.

Les espèces les plus anciennes à circuler sur la Calestienne sont des monnaies de potin¹⁴, une technique de production caractéristique d'une circulation antérieure aux années 60/50. Selon Patrick Pion, se fondant sur les données du site de Pommiers (Aisne), le basculement potin/bronze frappé se place à la fin de son étape 4 ou au début de l'étape 5, soit aux environs de 60¹⁵. Cette date, globalement valable pour la Gaule septentrionale, mais qui peut varier selon les régions, a été confirmée plus récemment par les recherches de Stéphane Martin¹⁶.

Les 49 potins figurant dans notre corpus se répartissent de la manière suivante (tableau 2) :

Tableau 2. Répartition par peuple des monnaies de potin.

| Peuples | N ^{bres} | % |
|-----------|-------------------|------|
| Nerviens | 37 | 75,5 |
| Rèmes | 11 | 22,4 |
| Suessions | 1 | 2,0 |
| Total | 49 | 99,9 |

La place occupée par les potins «au rameau» du type A est considérable. Notons toutefois que les neuf exemplaires découverts épars dans le sanctuaire de Matagne-la-Petite sont parfois considérés comme un dépôt dispersé¹⁷. Si nous accordons à la circulation des monnaies une valeur contraignante de traceur géopolitique – les monnaies d'un peuple circuleraient sur le territoire de ce peuple et se diffuseraient peu à l'extérieur –, la zone ici étudiée

11. Ce reboisement, essentiellement constitué de résineux, a débuté au début du XX^e siècle, mais il est essentiellement postérieur à la dernière guerre.

12. En France, la situation est différente puisque l'usage du détecteur de métaux est en principe interdit.

13. DOYEN 2021.

14. Le potin est un alliage ternaire cuivre/étain/plomb (SCHEERS 1983, p. 163 ; MARTIN 2015, p. 110) de couleur blanche ou légèrement rosée. Il est très dur, cassant et ressemble à l'argent. Il a été abondamment utilisé pour couler des monnaies auxquelles les numismates ont depuis longtemps donné le nom de «potin». Notons au passage qu'il existe des bronzes frappés qui sont également en potin, et des potins coulés qui sont en bronze.

15. PION 1996, III, p. 64.

16. MARTIN 2015, p. 105-115.

17. VAN HEESCH 2005, p. 261, n° 16 ; DOYEN 2012, p. 81.

serait donc nervienne, avec toutefois une forte présence rème. Mais on sait la fragilité d'une telle reconstruction. Ainsi les Atuatuques, où qu'ils soient situés, n'ont jamais ressenti le besoin de disposer de leur propre numéraire : ils font usage des monnaies de leurs voisins Nerviens pour l'or et le potin, et des Éburons, pour l'or également. Les autres peuples de la région – Ambiens, Suessions et Éburons, n'apparaissent dans notre corpus monétaire que de manière occasionnelle. En outre, il convient de relever que ces monnaies coulées n'ont pas toutes circulé au même moment. En effet, comme le montrent les nombreux contextes champenois bien datés¹⁸, les potins les plus anciens circulant sur la Calestienne sont ceux dits «au personnage marchant» Scheers 191, attribués en toute certitude aux Rèmes. Très courants, ils apparaissent dans des contextes datés de la fin du LT¹⁹ C2 (180-150), et constituent le marqueur chronologique du LT D1a (150-120). Ces potins rèmes, émis à partir de 150/140, sont remplacés vers 110/105 par un autre type, absent lui de notre corpus, auquel succède le potin erronément dit «au bucrane»²⁰ coulé entre 80 et 60/55, dont un exemplaire a été découvert dans la Calestienne à Hierges (Ardennes, France), sur la rive gauche de la Meuse. Toutefois, les potins «au personnage marchant» circulent encore de manière résiduelle jusque dans les années 70/60, au moment de leur remplacement très rapide par des bronzes frappés.

Les potins «au rameau», attribués aux Nerviens, sont incontestablement plus récents que les potins «au personnage marchant» Scheers 191. Ils apparaissent sans doute vers 90, pour voir leur usage culminer dans les années 85/60²¹. Ils sont ensuite remplacés par des bronzes frappés épigraphiques et de rares divisionnaires d'or allié, ceux à la légende VIROS, frappés en parallèle avec les derniers statères d'or nerviens, portant le même anthroponyme. S'y ajoutent les bronzes peut-être plus récents au nom de VERCIO(S) et surtout les innombrables petites pièces dites «au rameau» du type C, épigraphiques ou non. À l'exception de quelques rares bronzes de VERCIO(S), attestés dans la partie occidentale de la zone ici prise en considération, sur lesquels nous reviendrons, le monnayage nervien de bronze, contemporain ou postérieur à la guerre

contre Rome, est totalement absent de la région.

À la transition LT C2/D1a, vers 150, nous sommes donc, dans la Calestienne occidentale, en présence d'une circulation exclusivement constituée des potins rèmes, quels que soient les occupants de la région. Ce sont du reste les seules monnaies – au nombre de trois – qui circulent dans la fortification des *Cinkes* à Olloy-sur-Viroin au moment où celle-ci elle est active. Les sept datations ¹⁴C effectuées sur le matériel osseux de ce site nous reportent effectivement au plus tôt à LT C2²². Notons toutefois que deux potins nerviens «au rameau» ont été découverts au bas du versant méridional, le long du Viroin. Ils peuvent appartenir à une phase plus récente puisque la fortification semble connaître sinon une occupation permanente du moins une fréquentation depuis le LT D2 jusqu'à l'époque augustéenne voire julio-claudienne²³. Ces potins nerviens seraient donc parvenus à proximité du site plusieurs décennies après sa création sans pour autant être acceptés dans l'enceinte fortifiée.

Dans la région, les potins rèmes semblent donc remplacés, vers 90/80 sans doute, par des «rameaux» du type A. À moins bien sûr qu'en raison de la situation périphérique de la région, tous les types de potins aient circulé de concert, dans les années 80/50. Toutefois, la chronologie proposée pour la fortification des *Cinkes* est apparemment plus haute et correspond à celle généralement observée dans le territoire rème pour les potins «au personnage marchant» Scheers 191.

De manière assez étonnante, avec à peine 12,9 %, les bronzes frappés – d'où qu'ils viennent – sont très peu abondants, alors qu'ils représentent 27,7 % des 10.164 monnaies gauloises recensées par nos soins sur le territoire des *Remi*. Nous constatons dès lors un très net déficit en monnaies contemporaines ou postérieures à la guerre des Gaules, témoignant peut-être de difficultés économiques et d'une rétraction de l'habitat. Nous avons du reste constaté un phénomène identique de réduction du nombre de sites, ainsi que leur appauvrissement, sur l'ensemble du territoire occupé par les Rèmes²⁴. Dans le matériel que nous avons recensé, nous relevons tout au plus trois bronzes rèmes à la légende REMO/REMO, et trois nerviens à la légende VER-

18. DOYEN 2014, 2, p. 112-114.

19. L'abréviation de LT désignant la période de La Tène.

20. SCHEERS 1983, n° 195 ; DOYEN 2014, n° RMP10. Ces monnaies portent au droit non pas un «bucrane» comme on le répète depuis une centaine d'années, mais une tête de taureau bien vivant, avec ses oreilles et sa «crinière».

21. DOYEN 2012, p. 105.

22. WARMENBOL 2019.

23. WARMENBOL 2019, p. 83.

24. DOYEN 2016, p. 85 ; DOYEN 2018, p. 164-169.

CIO, ces derniers venant, comme nous l'avons dit, de la partie extrême-occidentale de la Calestienne (Chimay : 1 ex., Wallers-en-Fagne : 2 ex.), c'est-à-dire à proximité de la frontière séparant les Rèmes des Nerviens. Cette frontière, notons-le au passage, n'est nulle part fortifiée. Cette constatation confirme l'absence de relations conflictuelles entre les deux peuples. Du reste, des potins et des bronzes frappés nerviens circulent régulièrement chez les Rèmes, montrant des contacts commerciaux suivis et une politique «ouverte», ce qui n'est pas le cas, par exemple, pour le monnayage trévière, totalement exclu de la circulation rème pour des raisons de géopolitique qui nous échappent encore. En outre, les Nerviens comme les Rèmes et d'autres peuples de Gaule du Nord – mais pas les Trévières – participent, dès la fin du II^e siècle av. J.-C., à une «ligue monétaire»²⁵ produisant des huitièmes de statères d'or à très bas titre dits «aux segments de cercle», qui ne se différencient les uns des autres que par l'adjonction de symboles à valeur ethnique ou, plus rarement, d'anthroponymes. Ainsi, un exemplaire à la légende VIROS provient-il de Mariembourg²⁶.

La circulation de l'or dans notre région pose également des problèmes géopolitiques. Alors que les potins nerviens sont, comme nous l'avons vu, majoritaires, les statères attribués à ce peuple, très fréquents par ailleurs en Gaule belge²⁷, sont totalement absents de la Calestienne. L'or y circule pourtant en abondance, avec 10 % de l'ensemble des dénominations, comme le montre le tableau 3 :

Tableau 3. Répartition des monnaies gauloises par dénomination.

| Dénominations | N ^{bres} | % |
|-----------------------------|-------------------|-------|
| Statère | 6 | 8,6 |
| 1/8 ^e de statère | 1 | 1,4 |
| Ar | 1 | 1,4 |
| potin | 49 | 70,0 |
| Ae | 9 | 12,9 |
| Potin/Ae | 4 | 5,7 |
| Total | 70 | 100,0 |

Un tel pourcentage de monnaies d'or peut être considéré comme «important» : chez les Rèmes

comme chez les Nerviens, le métal jaune représente tout au plus quelques pourcents. Ainsi, chez les Nerviens, par exemple, le sanctuaire de Fontaine-Valmont a livré 37 pièces d'or sur 324 monnaies gauloises, soit 11,4 %, une valeur remarquable attribuée au statut essentiellement cultuel du site. À Blicquy, cette valeur tombe à 0,6 %. Chez les Tongres, à Liberchies, l'or atteint 1,8 % (6/327)²⁸. Sur la Calestienne, nous retrouvons essentiellement des statères «à l'œil» des Rèmes (3 ex.), des statères uniface ambiani ou péri-ambiani (2 ex.) et une pièce indéterminée. S'y ajoute toutefois un divisionnaire de statère (1/8^e ?) à la légende VIROS, évoqué plus haut, un type rare attribué en toute certitude aux Nerviens.

À cette dominante – légère il est vrai – du numéraire d'or des Rèmes vient s'ajouter un important trésor constitué à peu près exclusivement de leur monnayage. En effet, peu avant 1613 fut découvert sur les terres de l'abbaye de Saint-Michel (dép. de l'Aisne), un dépôt de plus de 300 statères, la plupart du type «à l'œil» (Scheers 30). L'abbaye se trouve à environ 7 km au sud de Macquenoise, mais le bois de Saint-Michel est contigu à la frontière belge. Les monnaies, vendues à Bruxelles dès le XVII^e siècle, peuvent provenir soit du site de Macquenoise (l'antique *Isaromagus*) tout proche, au centre d'un nœud routier laténien méconnu, soit du lieu-dit *L'Alouette*, où fut fouillé en 2001 un vaste habitat de La Tène finale, s'étendant sur un peu moins d'un hectare²⁹.

Dès lors, contrairement aux potins dominés par le monnayage des Nerviens, l'or qui circule sur la Calestienne ne fait en aucun cas appel aux statères de ce peuple. Mais peut-être devons-nous y voir une fois encore un élément chronologique. Toutefois, la date des émissions d'or des Rèmes, qui disposent de deux ateliers produisant les mêmes types «à l'œil», traités dans un style différent, reste discutée³⁰. À la chronologie basse soutenue par J. Sills, qui oblige à insérer l'ensemble du monnayage d'or des Rèmes entre 57 et 52, nous préférons une chronologie haute plaçant le début de ce monnayage dès la fin du II^e siècle av. J.-C. et sa fin bien après la conquête, dans les années 30 peut-être puisque les Rèmes, en tant qu'alliés de Rome, n'eurent guère à souffrir des hostilités.

25. Sur cette ligue, voir DOYEN 2018, p. 119-120.

26. Notice signée S. G[envier] dans DOYEN & DUCHEMIN 2018, p. 14, B_93039_CE_001.

27. Le lieu de découverte le plus proche se situe juste au-delà de la Fagne, à Romerée, en province de Namur (MIGNOT 1982). Sur la diffusion de ce monnayage, voir ROYMANS, CREEMERS & SCHEERS 2012, p. 14 et, en dernier lieu, LAUWERS 2019, p. 111, fig. 3.

28. DOYEN 2009, p. 88.

29. SOUPART 2004.

30. SILLS 2013.

CONCLUSIONS

Quelles informations d'ordre géopolitique pouvons-nous extraire de ce petit ensemble de monnaies ?

Les données issues de l'archéologie funéraire³¹, religieuse³² ou militaire³³, de la toponymie³⁴ et de l'histoire ecclésiastique³⁵ tendent à montrer que la Calestienne relevait, et ce dès la fin du premier âge du Fer, de la puissante cité des Rèmes. La nécropole de la Forêt des Potées est là pour le prouver. Pourtant, si l'or présente bien une forte dominante rème, ce n'est pas le cas pour les potins. Si nous examinons l'impact du monnayage rème en dehors de la zone qu'ils occupent – où, bien sûr, leurs émissions sont très largement majoritaires –, nous observons une nette surreprésentation de ce numéraire dans la Calestienne (tableau 4).

Ainsi, l'ensemble récolté sur le petit sanctuaire rural laténien de Villes-sur-Lumes/Saint-Laurent, à 35 km en amont sur la Meuse, ne présente à peu près aucun monnayage d'origine exogène : à peine 0,9 % des monnaies ne sont pas Rèmes.

Dès que l'on pénètre dans le territoire des Nerviens, la situation est elle aussi très différente. Sur les milliers de monnaies gauloises récoltées en Belgique (hors Calestienne), le monnayage des Rèmes ne compte que quelques dizaines d'unités. À Liberchies (Hainaut, Belgique), aux confins de la cité des Tongres, succédant aux Éburons largement décimés au cours de la guerre, il n'atteint que 1,98 %. À Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique), un sanctuaire placé sur la frontière entre les Nerviens et les Tongres, cette valeur n'atteint que 0,31 %.

Les données observées dans la vallée du Viroin et de ses affluents sont, il faut l'avouer, assez

Tableau 4. Impact du monnayage des Rèmes sur quelques sites régionaux.

| Sites | Total | Rèmes | % | Nerviens | % | Autres | % |
|------------------|-------|-------|------|----------|------|--------|------|
| Ville-sur-Lumes | 572 | 567 | 98,6 | - | - | 5 | 0,9 |
| Calestienne | 64 | 17 | 26,6 | 41 | 64,1 | 6 | 9,4 |
| Liberchies | 404 | 8 | 1,98 | 204 | 50,5 | 192 | 47,5 |
| Fontaine-Valmont | 324 | 10 | 0,31 | 282 | 87,0 | 32 | 9,9 |

déroutantes. Si nous ne prenons en considération que la circulation de l'or, la région ne semble entretenir aucun contact avec les Nerviens, ni avec les Éburons, dont les statères circulent de concert dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, où les trésors ne manquent pas (Thuin I, II et III, Fraire, Philippeville), ni d'ailleurs les trouvailles de monnaies d'or isolées³⁶.

Le dépôt le plus proche a été découvert à Philippeville (Namur, Belgique), à 10 km au nord de la Calestienne, juste au-delà de la Fagne. Il se compose de 16 monnaies d'or, dont 6 statères nerviens, 4 statères éburons, 1 statère uniface des *Ambiani*³⁷, 4 divisionnaires «aux segments de cercle» (3 ner-

viens, 1 rème). Nous nous trouvons là dans la même zone de circulation que Fraire (Namur, Belgique) ou Thuin (Hainaut, Belgique), par exemple. Le contexte géopolitique au nord de la Fagne est donc à la fois homogène et totalement différent de celui que nous avons observé sur la Calestienne. En dehors de l'or, le type dominant, pour ne pas dire exclusif, est le potin «au rameau» type A.

Les vallées de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire, qui convergent pour former le Viroin, forment donc un ensemble très spécifique. Une ligne de fortifications complétant l'obstacle naturel que constituent les marais de la Fagne verrouille la frontière avec la

31. La nécropole de la Forêt des Potées, à une douzaine de km au sud de la Calestienne, est typiquement marnienne.

32. Présence d'un grand sanctuaire de frontière à Matagne-la-Grande Bois des Noël (CATTELAÏN & PARIDAENS 2009) ; probable sanctuaire des sources de l'Oise (Isara), marqué par la découverte d'une statue-menhir inscrite d'un nom celtique lu IVII-RICCI, «à Iverix» (ILB², 158).

33. Ligne fortifiée laténienne évoquée plus haut. Construction au III^e siècle ap. J.-C. d'une importante fortification tardo-romaine à Vireux-Molhain, marquant la limite des provinces de Belgique et de Germanie inférieure. Sous les Théodosiens, l'approvisionnement en numéraire de ce fort vient de Reims, où dominent les productions d'Arles, et non du nord, alimenté par Trèves : DOYEN 2014b, p. 137.

34. Plusieurs attestations de toponymes formés sur **icuoranda*, marqueur de frontière particulièrement bien attesté chez les Rèmes (DOYEN 2014, I, p. 74).

35. Les paroisses d'Avesnes à Vireux forment une seule entité, le doyenné de Chimay, achetée au XI^e siècle ap. J.-C. par l'évêque de Liège. La paroisse située immédiatement au sud (Rocroi) est en revanche toujours restée sous la juridiction de l'archevêque de Reims.

36. ROYMANS, CREEMERS & SCHEERS 2012, p. 13, fig. 9 (statères éburons type Scheers 31) et p. 14, fig. 10 (statères nerviens type Scheers 29).

37. Le statère uniface a malheureusement été oublié dans la publication (information de S. Scheers, que je remercie).

population qui vit au nord. Toutefois cette occupation militaire rème – les quatre monnaies gauloises identifiables trouvées à l'intérieur des sites fortifiés (Olloy-sur-Viroin) ou au niveau de l'entrée (Lompret) sont toutes rèmes, et ce n'est sans doute pas un hasard – n'empêche pas un important trafic avec la zone immédiatement au nord, alimentée par les Nerviens desquels proviennent 65 % du numéraire.

Mais ces pièces qui franchissent la frontière dans les années 80/60 sont exclusivement composées de «petite monnaie», celle servant aux achats quotidiens. Au contraire, les monnaies utilisées pour l'acquisition des biens de prestige, ou encore celles servant à payer la solde des troupes occupant les fortifications, viennent bien du sud (Rèmes) ou du sud-ouest (Ambiens).

BIBLIOGRAPHIE

- CAG 08 = NICOLAS D., 2011. *Les Ardennes*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 08), 512 p.
- CATTELAÏN P. & PARIDAENS N. (dir.), 2009. *Le sanctuaire tardo-romain du «Bois des Noël» à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*, Bruxelles-Treignes (Études d'Archéologie 2 – Artéfacts 12), 139 p.
- DELAMARRE X., 2003. *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, 440 p.
- DOYEN J.-M., 2009. Les monnaies gauloises du sanctuaire de Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique) : essai de synthèse. In : VAN HEESCH J. & HEEREN I. (éd.), *Coinage in the Iron Age. Essays in honour of Simone Scheers*, London, p. 85-97.
- DOYEN J.-M., 2012. Une approche contextuelle des potins nerviens «au rameau» du type A : l'apport du site du «Mont-à-Henry» à Ittre (Brabant wallon, Belgique), *Journal of Archaeological Numismatics*, 2, p. 31-126.
- DOYEN J.-M., 2014a. *Structure et dynamique des flux monétaires chez les Rèmes : modélisation d'un traceur socio-économique entre 275/250 av. et 68 apr. J.-C.*, Nice (Université de Nice – Sophia Antipolis, Thèse d'habilitation à diriger les recherches, 2 vol.
- DOYEN J.-M., 2014b. *Salus Reipublicae* : modelling the monetary supply in the Middle Meuse valley between 390 and 480 C.E. In : JACOBS I. (éd.), 2014. *Production and Prosperity in the Theodosian Age*, Louvain (Interdisciplinary Studies in Ancient Culture and Religion, 14), p. 127-144.
- DOYEN J.-M. 2016. Structures agricoles, occupation du sol et monétisation des campagnes de la *civitas Remorum* (Aisne, Ardennes, Marne) de la fin du III^e s. a.C. à 68 p.C. In : MARTIN S. (éd.), *Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux (Scripta Antiqua, 91), p. 61-88.
- DOYEN J.-M., 2018. *Prolégomènes à l'économie des Celtes. Innovations technologiques, entrepreneuriat et marchés financiers en Gaule avant César*, Bruxelles, 189 p.
- DOYEN J.-M., avec la coll. de GENVIER S. & CARLIER B., 2021. *Inventaire des monnaies gauloises de la Cales-tienne occidentale (vallées du Viroin, de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire)*, à paraître.
- DOYEN J.-M. & DUCHEMIN J.-P. (dir.), 2018. *Monnaies de sites et trésors de l'Antiquité aux Temps modernes. Volume II*, Bruxelles (Dossiers du CEN, 4), 247 p.
- DOYEN J.-M. & WARMENBOL E., 1984. La fortification protohistorique d'Olloy-sur-Viroin (province de Namur, Belgique). In : CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G. & LEMAN P. (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France. Les fortifications de l'Âge du Fer. Actes du sixième colloque tenu à Bavay et Mons*, Lille (Revue du Nord, n° spécial hors-série), p. 171-179.
- GUYONVARCH C.-J., 1969. Les noms des peuples belges. II. 4. *Remi, Celticum*, XVIII, p. 299-314.
- ILB² = DEMAN A. & RAEPSAET-Charlier M.-T., 2002. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Collection Latomus, 264), 288 p.
- JESPERS J.-J., 2005. *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 654 p.
- LACROIX J., 2003. *Les noms d'origine gauloise. La Gaule des combats*, Paris, 240 p.
- LAUWERS C., 2019. Les Gaulois entre la Sambre et la Meuse et leurs monnaies au temps de la Guerre des Gaules. In : CATTELAÏN P., HOREVOETS M. & WARMENBOL E. (dir.), 2019. *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*, Treignes, p. 107-118.
- MARTIN F., 2017. *Atuatuques, Condruses, Eburons... Culture matérielle et occupation du sol dans le territoire de la future civitas Tungrorum, de la fin de l'âge du Fer au début de l'époque gallo-romaine*, Bruxelles (Université libre de Bruxelles, Thèse de doctorat), 2 vol.

-
- MARTIN S., 2015. *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C./I^{er} s. p.C.)*, Bordeaux (Scripta Antiqua, 78), 488 p.
- MIGNOT P., 1982. Statère nervien de Romerée (Doische, prov. de Namur), *Revue belge de numismatique*, 128, p. 223-224.
- PION P., 1996. *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2 – période augustéenne précoce II^e-I^{er} siècles av. J.-C.*, Paris (Université de Paris I, Thèse de doctorat), 5 vol.
- ROYMANS N., CREEMERS G. & SCHEERS S., 2012. *Late Iron Age gold hoards from the Low Countries and the Caesarian conquest of northern Gaul*, Amsterdam – Tongres (Amsterdam Archaeological Studies, 18 ; Atuatuca, III), 239 p.
- ROZOY C. & J.-G., 1993. La limite nord de la civilisation marnienne de La Tène I, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 86/2, p. 11-43.
- SCHEERS S., 1983. *La Gaule belge. Numismatique celtique*, 2^e édition, Louvain (Traité de numismatique celtique, II), 986 p.
- SILLS J., 2013. Reversal of fortune : eye staters of the Remi and the Treveri. In : GUIHARD P.-M. & HOLLARD D. (éd.), *De nummis Gallicis. Mélanges de numismatique celtique offerts à Louis-Pol Delestrée*, Paris (Recherches et Travaux de la SÉNA, 5), p. 173-209.
- SOUPART N., 2004. Saint-Michel, ZAC de l'Alouette. Les Quatre Jallois, *Direction Régionale des Affaires Culturelles. Bilan scientifique 2001*, Amiens, p. 44.
- VAN HEESCH J., 2005. Celtic coins and religious deposits in Belgium. In : HASELGROVE C. & WIGG-WOLF D. (éd.), *Iron Age coinage and ritual practices*, Mayence (Studien zu Fundmünzen der Antike, 20), p. 247-263.
- WARMENBOL E., 2019. Les dates radiométriques. In : CATTELAÏN P., HOREVOETS M. & WARMENBOL E. (dir.), 2019. *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*, Treignes, p. 82-84.

